

Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO



Édito

Il y a des sites et des monuments que la communauté des nations regarde comme les éléments les plus précieux de son Patrimoine, si précieux que leur disparition ou leur simple altération représenteraient une perte pour l'humanité.

Sur cette liste dite du Patrimoine mondial, tout le monde connaît les pyramides d'Egypte, le Mont Saint-Michel, le Taj Mahal, etc... ou en Bourgogne, l'Abbaye de Fontenay et la Basilique et colline de Vézelay. Tous ces sites possèdent une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Il nous a paru évident que le territoire que forment les Côtes de Beaune et de Nuits, les villes de Beaune et de Dijon, faisait naturellement partie de cette liste prestigieuse puisqu'il possède et même incarne lui aussi une Valeur Universelle Exceptionnelle.

Cette Valeur Universelle Exceptionnelle, c'est l'idée de terroir dans son expression bourguignonne, le climat. Cette lettre d'information vous fera pénétrer dans son infinie diversité.

Nous avons la chance de pouvoir affirmer que ce que nous élaborons ici, c'est beaucoup plus que du vin, que ce que nous exposons c'est beaucoup plus que des paysages : c'est une construction culturelle à la très longue et riche histoire qui se distingue parce qu'elle est unique et exceptionnelle. C'est ce modèle, ce site culturel qui est candidat à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial.

Nous souhaitons à travers cette lettre d'information vous permettre de suivre l'évolution de notre candidature. Mais cette lettre d'information, c'est aussi un espace d'échanges, de dialogue avec les acteurs mobilisés autour de cette ambition commune.

Aubert de VILLAINÉ, Président de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO

ACTUALITES



© Vincent Arbelet

L'actu du mois : Lancement officiel de la campagne de soutien à la candidature des climats !

Vendredi 28 mai, à Dijon, était inaugurée l'exposition photo des « climats candidats » ! Cette exposition, inaugurée en présence de M. François REBSAMEN, Sénateur-Maire de Dijon, M. Aubert de VILLAINÉ, Président de l'Association, M. Claude CHEVALIER, Président de la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne, M. Benoît de CHARETTE, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beaune et M. François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne, marque le lancement officiel de la campagne de soutien à la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette exposition exceptionnelle de plus de 100 photographies vous invite à un voyage au cœur des climats du vignoble de Bourgogne, dans les lieux emblématiques de Dijon, Beaune, Nuits-Saint-Georges et du Château du Clos de Vougeot. Cet événement est une façon originale de garder les yeux ouverts sur un héritage millénaire et sur les valeurs qui le font durer.

Nous espérons vous voir nombreux à cet événement unique ! Vous aussi, vous pouvez contribuer à cette candidature en rejoignant le comité de soutien

de l'Association. Inscrivez-vous sur le site :www.climats-bourgogne.com

LES CLIMATS CANDIDATS !

[/// Venez visiter l'ExpoPhoto en ligne !](#)



Le dossier du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais retenu par le France

Le 25 janvier 2010, la France a choisi le dossier du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais pour être proposé à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie « Paysage Culturel Evolutif ». Cet événement récompense le travail de l'Association Bassin Minier Uni (BMU) pour voir reconnaître ce bien unique. Retour sur cette candidature...

La candidature du Bassin Minier concerne un important territoire où se lit encore aujourd'hui l'activité minière, à travers les installations techniques, les formes d'habitat, la silhouette du paysage. Ce paysage si particulier est riche d'enseignements sur la mémoire de la mine, qui a éprouvé et marqué des générations.

Depuis la création de l'Association BMU en 2003, de nombreuses initiatives locales ont été lancées, avec la mise en place d'ateliers et de clubs, et l'intervention de l'Association et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement « Chaîne des Terrils » dans les établissements scolaires afin de sensibiliser le jeune public à la candidature.

Ces structures permettent au territoire de se découvrir sous forme de microprojets. Elles sont en contact permanent avec la BMU. Ainsi, ces différentes démarches mises en place par l'Association BMU, relayées et développées par les clubs et ateliers dès 2003, ont permis une véritable mobilisation des acteurs du territoire en faveur de la candidature du Bassin Minier.

En avril 2010, nous avons rencontré les membres de l'Association Bassin Minier Uni et de la Mission Bassin Minier Uni afin d'échanger sur cette aventure unique que représente une inscription au Patrimoine mondial. Ce fut l'occasion de voir comment se manifeste l'engagement d'un territoire autour d'un projet porteur de valeurs, mais aussi de bénéficier de leur expérience en matière de gestion. Nous les remercions chaleureusement pour leur visite.

[/// Site de l'Association Bassin Minier Uni](#)



Comité stratégique et politique © Philippe Bornier - ville de Dijon

En bref

La fin de l'année 2009 fut riche en actualités.

En effet, l'Association a participé au salon Entreprissimo, qui se déroulait du 25 au 27 novembre 2009 au Parc des Expositions de Dijon. A cette occasion, les CCI de Beaune et Dijon et l'Association ont organisé une table ronde sur le thème « Le label Patrimoine mondial de l'UNESCO, une dynamique pour le territoire. Focus sur la candidature de la Côte viticole, Dijon et Beaune », qui s'est achevée par la signature entre les trois instances d'une charte de partenariat.

Le 11 décembre 2009, au Château du Clos de Vougeot, s'est réuni pour la deuxième fois le comité stratégique et politique de l'association: tous les partenaires politiques du territoire étaient rassemblés pour lancer la seconde phase du projet relative à l'élaboration d'un plan d'actions pour le territoire.

En début d'année 2010, nous avons poursuivi le travail d'information et de sensibilisation entamé depuis deux ans, auprès des différents organismes concernés par la candidature (syndicats viticoles, offices de tourisme...).

AGENDA

Dates et lieux de l'exposition photographique

Les dates à inscrire dans votre agenda !

- 28 mai > 28 août 2010 : Dijon, Palais des Etats et des Ducs de Bourgogne
- 1er sept. > 14 nov. 2010 : Beaune, Hospices de Beaune, Passage Sainte-Hélène, Porte Marie de Bourgogne
- 18 nov. 2010 > juin 2011 : Château du Clos de Vougeot
- de juin à septembre 2011 : Nuits-Saint-Georges



Badge de l'Association

Assemblée Générale de l'Association

L'Assemblée Générale mixte de l'Association aura lieu le mardi 15 juin à 9h au Château du Clos de Vougeot. Elle sera suivie, à 10h30, d'une conférence du Professeur Jean-Pierre GARCIA et de Thomas LABBE, post-doctorant, de l'Université de Bourgogne sur « L'émergence des climats viticoles dans les archives et représentations de la Côte du 14ème au 17ème siècle. »

Conférence de Jean-Robert Pitte

Dans le cadre de l'expo photo « les climats, candidats », nous avons programmé un cycle de conférences-débats-dégustations, en partenariat avec la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin », dans chacun des lieux où se tiendra cet événement.

La première conférence, donnée par Jean-Robert PITTE aura lieu le mardi 29 juin, à 17h, à Dijon au Cellier de Clairvaux (27 Bd de Trémouille) sur le thème « Les climats de Bourgogne, une expression de la foisonnante richesse de la condition humaine ».

« A l'heure où la Bourgogne prépare le dossier de demande d'inscription des climats sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, il importe de réfléchir à ce que cette conception apporte à la culture universelle. Par l'attention qu'elle oblige à porter à l'environnement local, par les risques qu'elle oblige les viticulteurs à prendre, elle est une belle invitation au dépassement de soi, une belle métaphore de la condition humaine. »

Venez nombreux !

Réunion du comité de rédaction de l'Association

L'Association vient de lancer sa lettre d'information afin que chacun soit régulièrement informé des avancées de notre candidature et qu'il découvre les richesses de notre dossier.

Elle réunira à cet effet les membres du comité rédactionnel le jeudi 24 juin 2010, à 18 heures à Beaune (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne - 12 Bld Bretonnière).

Si vous êtes intéressés par cette initiative, vous pouvez contacter l'Association par courriel ou par mail (coordonnées sur le site internet)



LA PAROLE AUX SCIENTIFIQUES

Le berceau et l'archétype des vignobles de terroirs

Jean-Pierre Garcia, Professeur de géologie à l'Université de Bourgogne, nous livre le cœur de la candidature des climats du vignoble de Bourgogne

« L'identification des caractères du vin et du lieu, a été poussée en Bourgogne au plus haut degré par la délimitation de parcelles de terrain, révélées, nommées, hiérarchisées : ce sont les climats viticoles, des parcelles très anciennement revendiquées, spécifiques à la Bourgogne, directement lisibles dans le paysage, et toujours vivantes aujourd'hui.

En Bourgogne, depuis le Moyen-âge et surtout à partir du 17ème siècle, s'est opéré un double mouvement qui a abouti à la fois à la différenciation des vins avec leur typicité et leurs climats correspondants, et à leur hiérarchisation. Avec cette «mosaïque de climats », le travail séculaire des hommes a ainsi inscrit, et créé dans les limites parcellaires de murs, de meurgers, un grand nombre de lieux-dits reconnus et consacrés par l'usage, auxquels sont rattachés des crus et des cuvées distincts les uns des autres, associant parcelle, cépage, savoir-faire et hiérarchie de qualité. Ces éléments de délimitation ont fixé les données du sol et du lieu en ce qui sera dénommé et revendiqué plus tard comme un climat, soit un terroir viticole au sens physique et humain, précisément délimité et de superficie réduite. La construction des climats est de ce fait exemplaire de l'inscription dans le sol de l'histoire des hommes, créatrice de diversité voulue, maintenue et perpétuée.

A partir de conditions naturelles héritées, ce conservatoire exceptionnel et unique de crus diversifiés et hiérarchisés constitue un patrimoine vivant et évolutif qui plonge ses racines dans 2000 ans d'obstination de la viticulture et des hommes (ordres religieux, noblesse, négociants, vigneron indépendants), qui chacun à leur époque et à leur manière ont contribué à cette construction unique du territoire. Les climats de la Côte d'Or se sont en effet aussi construits par la revendication de normes de protection fondées sur l'authenticité de l'origine des produits à l'initiative, et par la lutte, des acteurs de la production eux-mêmes, qui a abouti à la loi sur les appellations d'origine contrôlée, et qui permet la gestion depuis le 20ème s. des productions viticoles.

Les "climats" du vignoble de Bourgogne constituent l'archétype, toujours vivant et probablement le plus abouti au monde, de la localisation territoriale fine d'une production agricole dans l'objectif d'en révéler et d'en sublimer les qualités dans toutes leurs nuances. C'est à ce souci que l'on doit l'usage de désigner les vins de Bourgogne par le nom de leur parcelle d'origine, et ce à travers le monde entier. Cet usage collectif, qui se nourrit de toute la richesse des variations de sol, de sous-sol et de conditions climatiques du lieu, est un modèle qui a inspiré, depuis, les grands vignobles du monde. »

ECHOS DU TERRITOIRE



CDT © J-M Schwartz

Journée de sensibilisation autour des constructions en pierre sèche de Bourgogne

Cette journée, organisée par les étudiants du Lycée Viticole de Beaune, s'est déroulée le samedi 27 mars à Pernand-Vergelesses dans le but de promouvoir la sauvegarde du patrimoine bourguignon.

Nous avons été d'emblée séduits par cette initiative qui s'inscrit dans les objectifs de la démarche d'inscription des climats au Patrimoine mondial à savoir protéger le patrimoine vernaculaire de la Côte. Parce que les étudiants du Lycée viticole de Beaune sont les vignerons de demain, la prise de conscience de la valeur inestimable de nos paysages est capitale. Nous espérons que cette journée de sensibilisation pourra être pérennisée.

[/// Pour en savoir plus](#)

Mobilisation de la population

L'Association a organisé une réunion de tous ses bénévoles le mercredi 7 avril 2010, à Beaune pour aller à la rencontre des membres du comité de soutien, auxquels la candidature a été présentée en détail.

Trois groupes de travail (exposition photographique, lettre d'information et club évènementiel) ont été mis en place afin de mieux coordonner la mobilisation citoyenne. A cet effet, une réunion du comité de rédaction aura lieu le jeudi 24 juin à 18h au BIVB.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement en faveur de notre candidature.

INTERNATIONAL, REGARD SUR UN SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Saint-Emilion, dixième anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial

Etre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est faire preuve d'une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). Au bout de dix années, nous pouvons nous demander quelles ont été les effets d'une telle inscription sur le site de la juridiction de Saint-Emilion. Nous avons pu recueillir les propos de Bernard LAURET, Président de la communauté de communes de la Juridiction de Saint-Emilion, et de Bertrand MILLOT, directeur de l'office de tourisme.



"L'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO a permis la fédération du territoire autour de règles communes grâce à la création, notamment, en 2007, d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)", déclare M. Lauret.

Selon M. Millot, l'inscription au Patrimoine mondial a engendré une croissance de 20 à 25% de la fréquentation touristique.

A l'occasion du dixième anniversaire de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de la juridiction de Saint-Emilion en 2009, l'office de tourisme a organisé une journée dédiée aux habitants avec pour objectif de leur permettre de s'approprier les valeurs ayant conduit à cette reconnaissance internationale. Les Jurades, qui ont lieu 2 fois par an depuis 1948, ont également mis en avant ce dixième anniversaire.

En outre, une offre touristique reliant Bordeaux, Blayes et Saint-Emilion a été lancée cette même année, dans le but de créer des passerelles entre les territoires et d'aider ces sites à développer leur attractivité touristique.

[/// Pour en savoir plus](#)

MESSAGES DE SOUTIEN

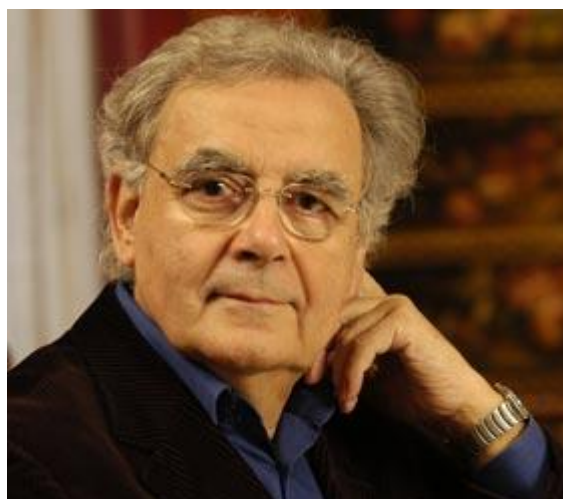
Et pour ce premier numéro, M. Bernard Pivot, Président du comité de soutien, nous fait partager sa vision des climats.

"Pour la quasi-totalité des habitants de la planète, le climat dépend du ciel. En Bourgogne, quand on parle d'un climat, on ne lève pas les yeux au ciel, on les baisse sur la terre... La Bourgogne viticole est faite de centaines de parcelles aux noms séculaires et charmants qui sont autant de climats et qui forment le plus ancien, le plus prestigieux et le plus passionnant des puzzles.

C'est parce que la Bourgogne est unique dans sa géographie comme dans son histoire, dans son esprit comme dans son terroir, qu'elle mérite d'être inscrite au patrimoine mondial de l'humanité.

Bourguignons ou pas, nous tenons, oui, nous tenons beaucoup à ce trésor dont la dégradation ou même la banalisation serait un crime. Reconnaître universellement l'originalité et l'excellence de la Bourgogne, la spécificité de ses climats, c'est, avec éclat, lui renouveler son bail avec l'exigence."

[/// Retrouvez tous les messages des personnalités membres du comité de soutien](#)



Bernard Pivot

Copyright : Armelle, Joseph Drouhin